

DROIT SOCIAL ET FISCALITÉ COMPARÉS EN ASIE



INDE, CHINE, JAPON

3 jours

PROGRAMME DE LA FORMATION

PREMIÈRE PARTIE

DROIT DU TRAVAIL COMPARÉ EN ASIE : INDE, CHINE, JAPON

- › Les relations individuelles du travail en Inde, Chine et Japon
 - Sources du droit du travail - Formalités d'embauche
 - Fixation du salaire : application d'un salaire minimum le cas échéant
 - Contrat de travail : nature du contrat, durée
 - Modalités de rupture du contrat de travail : démission, licenciement

Exercices pratiques

- › Conditions de travail
 - Horaire légal du travail
 - Congés payés, jours fériés
- › Relations collectives du travail
 - Représentation des salariés
 - Conventions ou accords collectifs

DEUXIÈME PARTIE

PROTECTION SOCIALE COMPARÉE EN ASIE : INDE, CHINE, JAPON

- › Quelle est la législation applicable en matière de sécurité sociale ?
 - Contexte du détachement et de l'expatriation : avec ou sans convention
 - Application d'un régime de sécurité sociale obligatoire en Chine
 - Incidence de la convention bilatérale de sécurité sociale franco-indienne

Remise d'une cartographie de la convention franco-indienne

- › Comparatif des législations de chacun des pays
 - Systèmes de protection sociale : organisation, financement, fonctionnement, incidences pour les expatriés...

Étude de différentes prestations, grille de lecture comparative

- Obligations légales de l'employeur en matière d'affiliation au régime local
- Comparatifs des coûts de la sécurité sociale locale

Remise de fiches pays (données de base, financement, prestations...)

- › Comparatif des prestations : taux de prise en charge et rapport qualité/prix
 - Types de programmes par pays
 - Incidences sur la qualité des prestations en nature et en espèces
 - Accès aux soins pour les ressortissants étrangers
 - Nécessité d'une assurance complémentaire ou au premier euro pour les dépenses de santé ?
- Quelle différence entre une assistance et une assurance ?
 - La couverture chômage pour les expatriés
- › Anticiper le retour en France
 - Réintégration dans le régime français de sécurité sociale - Principe d'ouverture des droits
 - Accès aux prestations lors du retour en France avec ou sans assurance CFE

TROISIÈME PARTIE

FISCALITÉ COMPARÉE EN ASIE : INDE, CHINE, JAPON

- › Analyser la fiscalité des personnes physiques en fonction des pays
 - Existence ou non d'une convention fiscale avec la France
 - Déterminer la résidence fiscale : loi interne du pays ou loi française ? quels critères retenir en cas de conflit entre les deux lois ?
 - Étendue des responsabilités fiscales dans le pays de résidence fiscale et dans le pays de non résidence
 - Personnes imposables : résidents et non résidents fiscaux
 - Les optimisations fiscales pour les nouveaux expatriés
 - Imposition du salaire lorsqu'il est payé par l'entité juridique française ou étrangère
- › Niveaux d'imposition et taux d'imposition pour les pays d'Asie étudiés
 - Impôt sur le revenu et autres revenus imposables
 - Calendriers de l'impôt sur le revenu : année fiscale, dates de déclarations et de paiement
 - Pénalités en cas de retard de déclaration ou de paiement
 - Autres impôts directs
- › Fin de la période d'expatriation : formalités au départ
- › L'obligation d'information de l'employeur : comment être sûr de l'avoir accomplie ?

Exercices pratiques

OBJECTIFS

- Connaître la législation applicable en matière de droit du travail, de sécurité sociale et de fiscalité pour les salariés travaillant en Inde, Chine et Japon.
- Prendre en compte les spécificités des contrats et des conditions de travail dans ces pays d'Asie.
- Analyser les obligations de l'employeur et la couverture de protection sociale à mettre en place.
- Déterminer la résidence fiscale des salariés en mobilité internationale suivant la loi fiscale correspondante.
- Comparer la fiscalité et la protection sociale de ces pays afin de réduire les coûts de la mobilité internationale.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation inédite, constituée de 3 modules complémentaires, comparant la législation du travail, les systèmes de protection sociale et de fiscalité en Inde, Chine et Japon.
- Les apports et les conseils de spécialistes des questions de mobilité internationale dans ces principaux pays d'Asie.

PROFIL DES PARTICIPANTS

Responsables et assistants mobilité internationale, responsables et assistants des services RH/personnel, gestionnaires de salariés expatriés
Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

TARIFS

2 425 € HT - Réf : EXP-MOASIE

Validité 30 juin 2018 Inklus : forfait repas et évaluations

forMetris
les mesures de la formation

DROIT DU TRAVAIL COMPARÉ EN ASIE

INDE, CHINE, JAPON



1 jour

PROGRAMME DE LA FORMATION

LES RELATIONS INDIVIDUELLES DU TRAVAIL EN INDE, CHINE ET JAPON

- › Sources du droit du travail
- › Formalités d'embauche
- › Fixation du salaire : application d'un salaire minimum le cas échéant
- › Contrat de travail : nature du contrat, durée
- › Modalités de rupture du contrat de travail : démission, licenciement

Exercices pratiques

CONDITIONS DE TRAVAIL

- › Horaire légal du travail
- › Congés payés, jours fériés

RELATIONS COLLECTIVES DU TRAVAIL

- › Représentation des salariés
- › Conventions ou accords collectifs

OBJECTIFS

- Connaître les dispositions applicables en matière de droit du travail dans les principaux pays d'Asie : Inde, Chine et Japon.
- Prendre en compte les spécificités des contrats et des conditions de travail dans ces pays.
- Analyser les obligations de l'employeur.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation inédite comparant la législation du travail
- Une formation qui favorise la compréhension des concepts par des exemples concrets

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et assistants mobilité internationale, responsables et assistants des services RH/personnel, gestionnaires de salariés expatriés

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

PROTECTION SOCIALE COMPARÉE EN ASIE



INDE, CHINE, JAPON

1 jour

PROGRAMME DE LA FORMATION

QUELLE EST LA LÉGISLATION APPLICABLE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE EN INDE, CHINE ET JAPON ?

- › Contexte du détachement et de l'expatriation : avec ou sans convention
- › Application d'un régime de sécurité sociale obligatoire en Chine
- › Incidence de la convention bilatérale de sécurité sociale franco-indienne : lecture et décryptage

Remise d'une cartographie de la convention franco-indienne

COMPARATIF DES LÉGISLATIONS DE CHACUN DES PAYS

- › Systèmes de protection sociale : organisation, financement, fonctionnement, incidences pour les expatriés...

Étude de différentes prestations (maternité, maladie...), grille de lecture comparative

- › Obligations légales de l'employeur en matière d'affiliation au régime local : incidences et particularités de certains systèmes
- › Comparatifs des coûts de la sécurité sociale locale

Remise de fiches pays comprenant : données de base, financement, prestations, conventions signées par le pays, organismes de liaisons

COMPARATIF DES PRESTATIONS : TAUX DE PRISE EN CHARGE ET RAPPORT QUALITÉ/PRIX

- › Types de programmes par pays
- › Incidences sur la qualité des prestations en nature et en espèces
- › Accès aux soins pour les ressortissants étrangers
- › Nécessité d'une assurance complémentaire ou au premier euro pour les dépenses de santé ? Quelle différence entre une assistance et une assurance ?
- › La couverture chômage pour les expatriés

ANTICIPER LE RETOUR EN FRANCE : IMPACT DE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE MALADIE

- › Réintégration dans le régime français de sécurité sociale - Principe d'ouverture des droits
- › Accès aux prestations lors du retour en France avec ou sans assurance CFE

OBJECTIFS

- Connaître la législation applicable en matière de sécurité sociale en Inde, Chine et Japon.
- Analyser les obligations de l'employeur et la couverture de protection sociale à mettre en place.
- Comparer la protection sociale de ces pays afin de réduire les coûts de la mobilité internationale.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation inédite comparant les systèmes de protection sociale dans 3 des principaux pays d'Asie
- Une formation qui favorise le partage d'expérience entre participants et la compréhension des concepts par des exemples concrets

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et assistants mobilité internationale, responsables et assistants des services RH/personnel, gestionnaires de salariés expatriés
Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

FISCALITÉ COMPARÉE EN ASIE

INDE, CHINE, JAPON

1 jour

PROGRAMME DE LA FORMATION

ANALYSER LA FISCALITÉ DES PERSONNES PHYSIQUES EN FONCTION DES PAYS : INDE, CHINE ET JAPON

- › Existence ou non d'une convention fiscale avec la France
- › Détermination de la résidence fiscale
 - la loi interne du pays et la loi interne française
 - en cas de conflit entre les deux lois : la convention fiscale signée entre la France et le pays
- › Étendue des responsabilités fiscales dans le pays de résidence fiscale et dans le pays de non résidence
- › Personnes imposables : la déclaration des revenus des résidents et des non résidents fiscaux
- › Les optimisations fiscales pour les nouveaux expatriés
- › Imposition du salaire lorsqu'il est payé par l'entité juridique française ou étrangère

NIVEAUX D'IMPOSITION ET TAUX D'IMPOSITION POUR LES PAYS D'ASIE ÉTUDIÉS

- › Impôt sur le revenu et autres revenus imposables
- › Calendriers de l'impôt sur le revenu : année fiscale, dates de déclarations et de paiement
- › Pénalités en cas de retard de déclaration ou de paiement
- › Autres impôts directs

FIN DE LA PÉRIODE D'EXPATRIATION

- › Formalités au départ

L'OBLIGATION D'INFORMATION DE L'EMPLOYEUR : COMMENT ÊTRE SÛR DE L'AVOIR ACCOMPLIE?

Exercices pratiques

OBJECTIFS

- Connaître la fiscalité applicable aux salariés travaillant en Inde, Chine ou Japon.
- Déterminer la résidence fiscale des salariés en mobilité internationale suivant la loi fiscale correspondante.
- Guider les salariés en mobilité internationale dans leurs obligations fiscales.
- Comparer la fiscalité afin de réduire les coûts de la mobilité internationale.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation inédite comparant la fiscalité dans 3 pays d'Asie : Inde, Chine et Japon
- Une formation pratique : des exercices pour valider ses acquis, des illustrations à partir d'exemples concrets et le partage d'expérience entre les participants

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et assistants mobilité internationale, responsables et assistants des services RH/personnel, gestionnaires de salariés expatriés
Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

